

ACTION N°4*Augmenter le taux d'utilisation des voitures d'au moins 20% grâce à la mobilité partagée***POURQUOI ?**

Une voiture individuelle n'est utilisée que 10% de son temps. Elle perd la moitié de sa valeur en trois ans seulement. Face à cette réalité, certains utilisateurs souhaitent réduire le coût global de leurs déplacements en se tournant vers de nouvelles solutions de mobilité. Parmi celles-ci, la mobilité partagée permet d'optimiser l'utilisation de la voiture et donc de diminuer le parc de véhicules en circulation tout en réduisant l'impact environnemental.

COMMENT ?

Lancement en 2021 de la marque Mobilize dédiée aux nouveaux services de mobilité partagée et de fourniture d'énergie. Elle sera dotée de quatre véhicules électriques adaptés : deux pour l'autopartage, un pour le service avec chauffeur, un pour le « dernier kilomètre ».

SERVICES DE MOBILITÉ

➔ Déploiement de services flexibles pour le transport des biens et des personnes (autopartage, voiture avec chauffeur, livraison du dernier kilomètre, transport à la demande).

SOLUTIONS DE FINANCEMENT

➔ Accès facilité aux nouvelles formes de mobilité grâce à des services financiers dédiés (leasing, paiement à l'usage...).

SERVICES D'ENTRETIEN ET DE RECYCLAGE

➔ Allongement de la durée de vie du véhicule et de la batterie et utilisation en seconde vie.

ÉCOSYSTÈME ÉNERGÉTIQUE

➔ Accès facilité aux infrastructures de charge, solutions de charge intelligente et de stockage d'énergie, gestion du cycle de vie de la batterie.

ET AU-DELÀ**EZ-1**

Ce véhicule conçu pour un usage partagé sera fabriqué avec 50% de matériaux recyclés et sera lui-même recyclable à 95%.

25%

C'est la part du dernier kilomètre* dans les émissions de GES du transport routier. Le développement de véhicules 100% électriques dédiés au transport de biens répondra à l'enjeu de limitation des émissions en milieu urbain.